



**Direction Départementale des Territoires et de la Mer
de la Gironde
Service des Procédures Environnementales**

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique est ouverte du 16 janvier au 18 février 2017 afin de recueillir l'avis du public sur les projets de Plans de Prévention des Risques naturels prévisibles de Mouvements de Terrain sur les communes de Baron, Branne, Cabara, Camarsac, Croignon, Daignac, Espiet, Grézillac, Nérigean, Saint-Germain-du-Puch, Saint-Quentin-de-Baron.

Par décision du commissaire enquêteur, la durée de cette enquête est prolongée **jusqu'au vendredi 03 mars 2017 inclus**.

Le public peut consulter le dossier d'enquête dans les mairies concernées et faire part de ses observations sur les registres d'enquête, ou par courrier adressé à l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie de Saint-Germain-du-Puch.

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer est chargée de l'élaboration de ces plans, des demandes d'informations peuvent être adressées par mail : ddtm-upprntt@gironde.gouv.fr

Une note de présentation, les avis d'enquête sont consultables sur le site internet de la Préfecture : [www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications légales](http://www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications_légales)

Le Commissaire enquêteur, M. Francis CLERGUEROU tiendra trois permanences supplémentaires aux lieux et jours suivants :

- Samedi 25 février 2017 de 10h00 à 12h00 à la mairie de Saint-Germain-du-Puch
 - Mercredi 1^{er} mars 2017 de 14h00 à 16h00 à la mairie de Branne
 - Vendredi 03 mars 2017 de 10h00 à 12h00 à la mairie de Saint-Germain-du-Puch
- afin de recueillir les observations des intéressés.

A l'issue de l'enquête, les plans seront soumis à l'approbation du Préfet.